

**R-3990-2016, Demande portant sur l'évaluation du mécanisme incitatif de Gazifère en vue de son renouvellement à compter du 1er janvier 2019**

**Flexibilité du mécanisme face aux changements du marché**

**Références:**

- (i) B-0005, page 14
- (ii) B-0005- page 9

**Préambules**

- (i) *« Le mécanisme incitatif de 2006 à 2015 n'offrait pas à Gazifère la flexibilité requise pour s'adapter à des changements importants de son marché. »*
- (ii) *« Gazifère considère qu'il serait également pertinent que le prochain mécanisme permette davantage au distributeur de s'adapter aux changements à venir. »*

**Question:**

- 1.1. Veuillez identifier à quels changements de marché le distributeur réfère à la référence (i) et expliquer exactement comment le mécanisme incitatif en place de 2006 à 2015 a empêché le distributeur de s'adapter à chacun de ces changements. Veuillez élaborer.
- 1.2. Veuillez préciser les améliorations ou autres changements qui devraient être apportés au mécanisme afin que celui-ci permette davantage au distributeur de s'adapter aux changements à venir.

## **Allègement réglementaire**

### **Référence:**

- (i) B-0007, page 30

### **Préambule**

À la référence (i) on peut y lire :

#### **6.1 Objective 1: Lighten the Regulatory Process**

**Finding:** The IRM did not minimize regulatory process or costs.

**Support:** Several key factors highlight that the IRM did not materially streamline the regulatory process for setting Gazifère's rates:

- Regulatory costs and consulting costs increase dramatically during years where there is an IRM rebasing, although this only happens once every five years.
- Due to the annual "closing of the books" and rate setting process, Gazifère is required to perform much of the work they otherwise would have under Cost of Service.
- Regulatory staffing levels increased from about 2 to 3 FTE during the IRM.
- Some of the additional regulatory burden due to the IRM can be attributed to first time implementation of the regulatory process, and costs/time associated with internal preparedness to the change. However, the IRM did not culminate in lower costs or complexity.

### **Questions:**

- 2.1 Veuillez produire les données relativement aux coûts qui ont permis d'établir la conclusion présentée au premier point de la citation en référence.
- 2.2 Veuillez produire les données qui ont permis d'établir la conclusion présentée au quatrième point de la citation en référence.
- 2.3 Veuillez produire tout autre indicateur quantitatif et qualitatif qui a été utilisé pour établir la conclusion à l'effet que le mécanisme incitatif n'a pas permis d'alléger la charge de travail réglementaire.
- 2.4 Veuillez préciser les améliorations ou autres changements qui devraient être apportés au mécanisme afin que celui-ci permette davantage d'alléger la charge de travail réglementaire.

## Amélioration de l'efficacité de l'entreprise

### 3 Références:

- (i) B-0007, page 30
- (ii) R3587-2005, GI-9, document 2, page 1.
- (iii) R-3724-2010, GI-2, document 1, page 13
- (iv) (D-2010-112, page 52

### Préambules

L'extrait suivant est tiré de la référence (i)

#### **6.2 Objective 2: Incentivize Performance Improvements**

**Finding:** Some performance improvements implemented during the IRM are attributed to decisions made by senior management at Gazifère, while others were a direct result of variables not under Gazifère's control, such as changes at Enbridge and EGD, or improvements in technology.

**Support:** Several key factors highlight how some performance improvements would have been made regardless of whether or not Gazifère was under an IRM, while others were a result of the IRM:

- Several long-term performance improvements were made as a result of Gazifère incorporating Enbridge-derived parent or affiliate changes to procedures and technological programs at the corporate level. For example, Enbridge IT and corporate policies in relation to customer service.
- Some performance improvements such as cuts to discretionary expenses (travel and entertainment and donations and memberships) likely resulted from pressure to reduce expenses under the IRM.
- Gazifère maintains about the same amount of staff per customer at the beginning and end of the IRM.

- (ii) « *Productivity is generally measured in such plans using Total Factor Productivity, or TFP. This measure relates changes in the output of the company to changes in the inputs used to provide the services. TFP measures of productivity are common in other utility incentive plans in North America and Europe.* »
- (iii) « *An updated Total Factor Productivity (TFP) study indicates that Gazifère improved its productivity under the CPBR term. The Company updated the (TFP) study to include the Company's performance during the latest five years (2004-2008). The TFP study which was based on the same methodology as approved by the Régie for the 2006-2010 CPBR term compared inputs (Labor "Salaries & Benefits", Materials "Supplies & other O&M", Capital "Depreciation, Interest, Plant etc.") with outputs (Customers served) to determine the productivity. The results of the updated study indicate that the productivity factor for 2004-2008 period is 0.3%, as compared to 0.2% for 2001-2005 period.* »

- (v) « La Régie demande que, pour le prochain terme du mécanisme, l'étude sur la productivité totale des facteurs soit enrichie de façon à contenir une revue et une évaluation détaillée de la méthodologie utilisée, notamment de chacune des deux approches utilisées pour mesurer l'indice du capital. »

#### Questions:

- 3.1 Lors de la mise en place des mécanismes incitatifs en 2006 et 2010, une évaluation de la productivité totale des facteurs de production avait été réalisée (total factor productivity - TFP), ce qui avait permis à Gazifère de conclure à des gains de productivité moyens de 0,2 % pour les années 2001-2005 et de 0,3 % pour la période de 2004-2008 (ref (ii) et ref(iii)). Au regard de l'atteinte de l'objectif 2 visé par le mécanisme incitatif (ref (i)), veuillez préciser si l'expert conclut à des gains ou à des pertes de productivité réalisés pour chacune des années allant de 2010 à 2014 et pour l'ensemble de la période. Le cas échéant, veuillez indiquer à combien ont été évalués les gains ou pertes de productivité pour la période.
- 3.2 Veuillez décrire la méthode qui a été utilisée pour évaluer l'atteinte de l'objectif ayant trait aux gains de productivité. Le cas échéant, veuillez préciser quels indicateurs et données quantitatives et qualitatives qui ont été retenus pour l'évaluation et produire ces données.
- 3.3 Gazifère a-t-elle l'intention de donner suite à la demande de la Régie, exprimée au paragraphe 189 de sa décision D-2010-112 (ref v)), et de produire, dans le cadre du renouvellement du mécanisme, une mise à jour de l'étude sur la productivité des facteurs (TFP) qui avait été effectuée lors de la mise en place des deux derniers mécanismes? Dans la négative, veuillez indiquer pour quelles raisons Gazifère ne juge pas opportun de donner suite à cette demande et de réaliser une évaluation de la TFP?

#### 4 Références:

- (i) R-3724-2010, GI-2, document 1, page 14  
(ii) B-0006  
(iii) B-0007, page 16

#### Préambules

- (i) «As can be seen in table 1, Gazifère was able to control its costs with success as distribution cost per customer (adjusted for inflation) are lower in 2008 at a level of \$544,07 per customer compared to 555,84\$ per customer in 2006. »

- (ii) À la référence (ii), ligne 40, Gazifère présente le coût de distribution par client et par m<sup>3</sup> en dollars constant de 2010.
- (iii) À la référence (iii), l'expert présente l'excédent de rendement remboursé aux clients pour les années allant de 2006 à 2015.

**Questions:**

- 4.1 Le coût de distribution par client et par m<sup>3</sup>, produit à la référence (ii), présente une tendance à la hausse pour les années 2012, 2013 et 2014 contrairement à ce qui avait été réalisé lors du dernier mécanisme (ref(i)). De l'avis de Gazifère, ces indicateurs permettraient-il de conclure à des pertes de productivité pour les années 2012, 2013 et 2014? Veuillez élaborer.
- 4.2 Veuillez indiquer quelles sont les raisons qui expliquent la difficulté à contenir les coûts unitaires de distribution au cours des années 2010 à 2015?
- 4.3 À la référence (iii) on observe que Gazifère a généré des excédents de rendement pour chacune des années couvrant le mécanisme incitatif soit de 2010 à 2015. De l'avis du distributeur, quels facteurs, outre les gains de productivité, sont à l'origine de ces excédents de rendement? Veuillez élaborer.

**Les paramètres de la formule****5 Référence:**

- (i) B-0007, page 25
- (ii) D-2010-112, page 61

**Préambule**

- (i) « *Analysis of O&M costs indicates that only a small portion of O&M incurred by Gazifère are related to CPI. The relationship between these two items is so weak that larger increases to O&M costs were experienced in periods of smaller CPI.* »
- (ii) « *Gazifère propose d'évaluer la performance du mécanisme incitatif au début de 2014, à partir des résultats des trois premières années d'application, et de déposer un rapport indiquant si elle désire le*

prolonger. » (notre souligné)

**Question:**

- 5.1 L'analyse de l'expert indique que le lien entre le taux d'inflation mesuré par l'IPC et la croissance des dépenses de Gazifère est faible (ref(i)). Quel est le constat final de Gazifère quant à la pertinence d'utiliser l'IPC pour tenir compte de l'inflation dans la formule d'établissement du revenu requis? Veuillez décrire brièvement quelle(s) alternative(s) pourrait(ent) être considérées.
- 5.2 Quel est le constat final de Gazifère quant à la formule globale retenue pour l'établissement du revenu requis dans le cadre du mécanisme incitatif appliqué entre 2010 et 2015? Comment Gazifère répond-t-elle à la question de la Régie soulignée au préambule (ii).